

La Voix des Scéens

Elections municipales

Mars 2014

Jean-Jacques CAMPAN

Conseiller général des Hauts-de-Seine
indépendant des partis politiques

Conseiller municipal du groupe « La Voix des Scéens »



Jean-Jacques Campan conduira une liste issue de la société civile, indépendante des partis politiques et centrée sur la gestion locale.

Conseiller municipal depuis 2008 il est conseiller général des Hauts de Seine depuis 2011. Il s'investit sans relâche pour notre ville afin de limiter la pression fiscale et la dette, oeuvrer en faveur de la qualité de vie et d'un développement équilibré et durable de tous les quartiers, améliorer la sécurité et faire exister une véritable concertation.

Comment le Maire sortant tente de manipuler les Scéens A LEURS FRAIS

Depuis la victoire de Jean-Jacques Campan aux cantonales en mars 2011 avec 54% des voix scéennes face au maire sortant, **ce dernier déploie d'énormes moyens de communication aux frais des Scéens pour tenter de reprendre la main.**

Il n'hésite pas à développer des contrevérités, à faire croire à une véritable concertation, à critiquer et essayer de museler l'opposition.

Décryptage



Dans sa lettre aux Scéens du 13 janvier 2014

LE MAIRE SORTANT SE PRÉSENTE COMME L'HÉRITIER D'UN DEMI-SIÈCLE DE BONNE GESTION.

Vraiment ?

LA PROPAGANDE

Sceaux Mag • Février 2012



Gestion financière
et comptable
de la Ville :
mention "très bien"

INFO ou INTOX ?

LA RÉALITÉ

Taxe d'habitation 2013

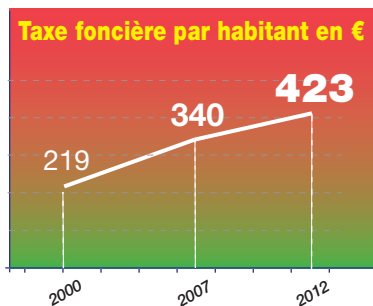
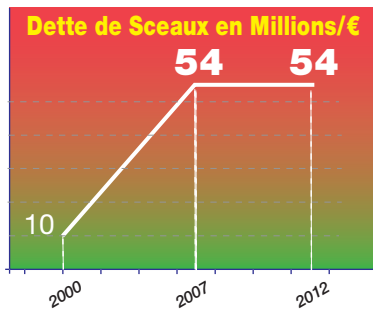
par foyer fiscal

Plus fort que Neuilly

Le Parisien

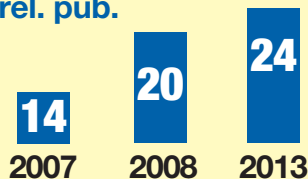
Extrait du 9/10/2013

Sceaux	1 173 €
Neuilly-sur-Seine	1 003 €
Saint-Cloud	900 €
Sèvres	764 €
Rueil-Malmaison	758 €
Le Plessis-Robinson	723 €
Puteaux	481 €
Nanterre	346 €



COMBIEN COÛTE CETTE PROPAGANDE

Nombre de personnes du service communication et rel. pub.



Source : organigrammes 2007, 2008, 2013

Service communication et relations publiques

Coût annuel 2013*

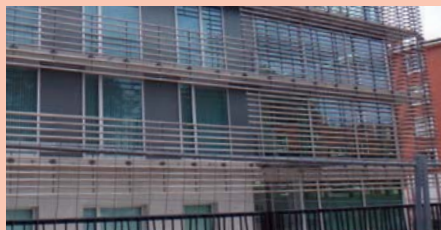
1 million €

Extrait du budget 2013 pages 48-49

Maison de retraite Marguerite Renaudin

LA PROPAGANDE

Les retards sont imputables aux auteurs du recours contentieux contre le Permis de Construire (PC) accordé en novembre 2008.



LA RÉALITÉ

Pour 18 M€ investis, un projet antisocial :
- offrant trop peu de nouvelles places (+13 et seulement 10 Alzheimer de jour).
- entraînant une forte hausse du prix de journée (**66 à 84€/j**). Et plus en 2015 ?

- Un 1^{er} PC accordé ne respectant pas le POS.
- Des travaux arrêtés par la justice.
- Référé confirmé par le Conseil d'Etat.
- Un règlement de PLU adapté au projet pour accorder un 2^{ème} PC.
- Une conformité refusée repoussant l'ouverture à fin février 2014.

**un fiasco dont le maire,
Président du conseil d'administration, a une large part**

Site sportif des Blagis

On lit dans Sceaux Mag d'octobre 2013 : « En concertation avec les riverains, les associations et les clubs sportifs un projet d'équipement ambitieux sera implanté ... »

- Les deux associations de quartier protestent. L'une écrit en novembre 2013 :
« *Ayant pris connaissance du dossier unique ment après le dépôt du permis de construire Ce projet concernant les bâtiments ne nous paraît pas acceptable en l'état.* »
- 11 riverains ont déposé des recours gracieux et 3 ont déposé un recours contentieux.

CE QUE NOUS FERONS EN TERME DE COMMUNICATION

Réduire les coûts

- des fêtes, événements, cérémonies
- des publications (SceauxMag et autres)
- des consultants et conférenciers externes
- des frais divers tels que les cartes de nouvel an adressées aux électeurs.

Sortir de la communication - censure

- améliorer l'accessibilité du site internet de la mairie, (informations sur la vie locale, aux décisions du conseil municipal et à l'activité des services)
- retirer l'obligation de décliner son nom pour consulter des documents
- développer l'information sur les interactions avec les autres collectivités notamment la CAHB
- informer complètement sur la future métropole du Grand Paris.

Sortir de la concertation - simulacre

- donner des informations fiables en amont sur les actions, les projets
- animer de véritables débats, élaborer et tester des scénarios avant décision
- réunir régulièrement les commissions municipales (aménagement urbain , finances,..)
- réunir des commissions extra-municipales dans lesquelles siègeront de plein droit les associations et les habitants concernés avec remise de documents écrits pour discussion.

Et cela avec un maire montrant sa capacité de décision afin de :

- protéger la ville dans sa spécificité et dans une évolution équilibrée
- répondre avec discernement et efficacité aux enjeux auxquels les Scéens sont confrontés aujourd'hui (impôts, sécurité, habitat, environnement, activité économique...)

**Le changement
c'est CAMPAN**



La Voix des Scéens

www.lavoixdessceens.com